Imprimer

Tramway T3 : attribution du marché de voirie et infra

Image

Un groupement piloté par Eurovia Ile de France a été retenu par la ville de Paris pour les travaux de voirie et infra du nouveau prolongement du tramway T3.

La ville de Paris a attribué à Eurovia Ile de France, Entreprise Jean Lefebvre Ile de France et Valentin les travaux de voirie et infra relatifs au prolongement du T3 de la porte d'Asnières à la porte Dauphine, pour le tronçon Maillot (non compris)-Dauphine. Terideal-Agrigex environnement et Lachaux paysage ont été retenus pour l'aménagement des espaces verts.

"Les travaux d'infrastructures pour la mise en place du prolongement du T3b commencent par les travaux de consolidations et de comblement des ouvrages d'art. Ils comprennent la réalisation de la plateforme, de la voie, y compris la pose du rail et du revêtement de voie (essentiellement engazonnée), de l'alimentation électrique du tramway (la caténaire) et des postes de redressement, des locaux d'exploitation et aussi la création des stations", explique le site Internet du projet.

Mise en service en 2023

Cette extension du tramway T3, d'une longueur de 3,2 km et comportant sept stations, avait pour objectif de mise en service, avant la crise sanitaire, l'horizon 2023. Le trajet entre la Porte d'Asnières et la Porte Dauphine est estimé à 12 minutes et offrira un maillage avec quatre lignes de métro, une de RER et une vingtaine de lignes de bus.

Le coût de ce prolongement s'élève à 193 millions d'euros HT, dont 165 millions d'euros HT pour l'infrastructure et 28 millions d'euros HT pour le matériel roulant (conditions économiques de janvier 2016). Le financement de l'infrastructure est assuré par la ville de Paris (60 %), la région Ile-de-France (28 %) et l'Etat (12 %). Ile-de-France mobilités finance le matériel roulant ainsi que les coûts d'exploitation.

En savoir plus sur le projet